

Zéro-phyto : Versailles montre la voie

LES ECHOS | Le 22/05 à 18:53



Ville de Versailles - Ancienne zone militaire des Matelots. - Pascal SITTLER/REA

Pionnière pour l'utilisation de méthodes alternatives aux pesticides et engrais chimiques, la ville de Versailles est en partie à l'origine de la loi Labbé qui interdit l'utilisation des produits phytosanitaires dans les parcs et jardins publics.

130.000 litres. C'était la quantité annuelle de produits chimiques auparavant déversés dans la nappe phréatique par la ville de Versailles pour l'entretien de ses espaces verts. Une pratique révolue. Initié par Cathy Biass-Morin, directrice des espaces verts de la commune, le [recours \(https://www.lesechos.fr/finance-marches/vernimmen/definition_recours.html#xtor=SEC-3168\)](https://www.lesechos.fr/finance-marches/vernimmen/definition_recours.html#xtor=SEC-3168) à des méthodes alternatives est effectif depuis 2005. « J'ai été soutenue, dès l'origine, par toute ma hiérarchie : directrice de l'environnement, directeur général des services et le maire de l'époque, Etienne Pinte », se souvient aujourd'hui Cathy Biass-Morin.

ADVERTISING



adikteev (https://adikteev.com/?utm_source=103&utm_medium=in_format&utm_campaign=in_format)

Balayeuses mécaniques

Cette dernière a été sensibilisée aux risques des produits phytosanitaires pour la santé publique par son mari, médecin en milieu rural. Treize ans plus tard, plus aucun intrant de l'industrie chimique n'est utilisé pour l'ensemble des 86,5 hectares verts de la ville. La prolifération et les effets des herbes et insectes indésirables sont limités via différentes méthodes alternatives (paillage au pied des plantes, utilisation d'insectes auxiliaires, débroussaillage, choix de variétés résistantes et diversifiées, etc.).

L'utilisation des méthodes, notamment pour le désherbage, dépendent du terrain ; dans certains endroits il faut réengazonner, dans d'autres débroussailler... Les instruments de tonte et de débroussaillages sont manuels (binette ou débroussailleuse), mécaniques (balayeuses à brosse, balayeuse mécanique) ou thermique (projection de vapeur d'eau pour ébouillanter les herbes).

À LIRE AUSSI

> **Château de Versailles : un mécénat de plus en plus diversifié** (<https://www.lesechos.fr/pme-regions/actualite-des-marches-publics/0301582339692-chateau-de-versailles-un-mecenat-de-plus-en-plus-diversifie-2171523.php>)

Les 25.000 euros économisés sur l'achat de produits phytosanitaires sont réinvestis dans l'emploi de personnels en insertion, tandis que les déchets verts (élagage, tonte) sont directement épandus dans les massifs d'arbres et fleurs. La ville se paye même le luxe de multiplier par quatre ses massifs fleuris... sans surcoût.

Lobbying auprès des élus

Forte de son expérience, Versailles développe un intense lobbying. La ville accueille de nombreux colloques et journées techniques au cours desquels elle détaille comment mener une politique zéro-phyto sans augmenter les coûts. « *On a pu recevoir près de cinq cents villes en quelques années* », se félicite Cathy Biass-Morin. Cette dernière a aussi tout de suite bénéficié du soutien de François de Mazières, l'actuel maire de Versailles. La responsable des espaces verts anime par ailleurs un groupe de travail sur le sujet, dans le cadre de l'association des ingénieurs des villes de France (AIVF).

L'association de fonctionnaires territoriaux dispose de nombreux relais sur tout le territoire. Lorsque le sénateur Joël Labbé démarre la rédaction de sa proposition de loi, il pense ainsi rapidement à Versailles. François de Mazières et Cathy Biass-Morin sont auditionnés à l'Assemblée nationale et invités à témoigner au Sénat et dans la presse. Adoptée en février 2014, la loi impose l'abandon, en janvier 2017, des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, voiries, forêts et promenades ouverts au public.

Sensibiliser les enfants

Parallèlement, la Ville de Versailles poursuit la sensibilisation du grand public aux problématiques environnementales. Chaque année, trois écojardiniers de la ville initient, dans 23 potagers, près de deux mille d'enfants aux gestes écocitoyens.

Dernière initiative : transformer les cimetières, très minéraux, en cimetières paysagers. Le cimetière des Gonards est ainsi devenu le premier éco-labellisé de France (EcoJardin) à la suite notamment d'opérations de ré-engazonnement des trottoirs et allées, de fleurissement avec des plantes vivaces peu gourmandes en eau, et d'un désherbage thermique ou manuel. Un travail également salué par l'Agence régionale pour la nature et la biodiversité en Ile-de-France (Natureparif) qui a remis à la ville le prix régional Ile-de-France en 2007. Petite anecdote : le passage au zéro-phyto a permis l'installation de ruches dans le cimetière des Gonards. Les infatigables travailleuses fournissent l'équivalent de 80 kg annuels de miel offert en cadeau d'accueil aux nouveaux Versaillais !

À NOTER

La direction des espaces verts de Versailles compte 90 agents pour gérer ses 18,5 hectares de cimetières et ses 14.500 m² de massifs fleuris.

Alain Piffaretti

NEWSLETTER LA 18H : décryptez l'actualité du jour avec l'un de nos éditorialistes

Entrez votre mail

S'INSCRIRE